Communiqué Intersyndicale du 26 septembre 2014

Chers collègues,

Suite à la réunion qui s'est tenue hier soir à Sète, nous souhaitons dans un premier temps faire taire un bruit de couloir : notre union n'est pas du tout remise en question et nous restons soudés pour faire bloc en parlant d'une seule et même voix.

Ensuite concernant notre position sur le conflit et le pourquoi du blocage de la situation :

- **Concernant le temps de travail** : la direction nous a orienté vers le **12h** sur lequel nous avons beaucoup travaillé et qui comprenait **90 à 100 CREATIONS de postes**, ce qui vous vous en doutez est très important pour nous.
  Puis, on nous a **tout supprimé d'un revers de main** étant à nouveau considérés comme des marionnettes.

  Aujourd'hui **notre directeur s'oriente** sur un chemin que nous ne pouvons suivre à savoir de **dégrader la couverture opérationnelle sur notre département**. Il a d'ores et déjà passé en force **une baisse du potentiel opérationnel journalier** (POJ) dit de faible activité (que nous supposons être la nuit). Il brandit en permanence la menace des statistiques de sollicitations disponibles avec le nouveau système informatique, alors que ce dernier n'est **pas fiable car il fonctionne très mal** et de surcroit on ne peut résumer de manière simpliste notre travail à des chiffres. Nous rappelons au passage que nous avons une journée « type » de travail de 8h comme tout travailleur et cela sans compter le temps passé en intervention, de plus tout sapeur-pompier de terrain quel que soit le grade sait parfaitement que **les interventions nocturne**s sont les plus **complexes**, les plus **dangereuses** et celles où nous avons **besoin de moyens**.

  Il convient également de préciser que la situation géographique de notre département fait que la **population est en constante progression** et que **nos interventions font de même !**

  Alors certes il faut faire des **économies** mais certainement pas **UNE FOIS DE PLUS en sacrifiant l'opérationnel**. La cour des comptes a épinglé la gestion faite par notre direction alors pourquoi n'y a-t-il aucune suite ??? Est-il normal de compter 962 employés au SDIS avec moins de la moitié affecté à l'opérationnel, ou encore plus de 1000 cartes grises avec toujours moins de la moitié pour les véhicules d'interventions. Nous rappelons que lorsque nous demandons des moyens **notre seul objectif est d'améliorer la qualité des secours pour les Héraultais sans aucun intérêt personnel**, contrairement au très grand nombre de véhicules de services utilisés comme voitures de fonction, de plus en plus banalisés, qui inondent le SDIS incluant une carte autoroute et carburant.

  Combien de collègues SPV titulaires du concours pourrions-nous faire rentrer en économisant sur ces domaines !

- **Pour la réforme de la filière :** on nous oppose plusieurs points, le premier étant qu'il n'est pas acquis de nommer un agent de la fonction publique qui détient un concours. C'est exact mais une fois de plus **ne détournons pas la vérité**. Pour notre filière les pompiers concernés ont suivi une formation qui les a qualifiés à **une fonction QU'ILS OCCUPENT ACTUELLEMENT**, et les nommer servirait simplement à mettre en adéquation leurs qualifications avec le grade correspondant. Quant à la réplique de notre directeur : « je ne suis pas pour appliquer cette réforme car il y aurait trop de chefs », nous répondons que « ces chefs » existent déjà (comme expliqué précédemment) et qu'il contredit tout simplement sa note 2013/28 du 13/03/2013, où il dit : « les adjudants se voient confier l'emploi opérationnel de chef d'agrès tout engin, toutefois ils peuvent si nécessaire occuper les emplois opérationnels dévolus aux SPP du cadre d'emploi des sapeurs et caporaux ».

Nous rajouterons à cela qu'il est **inacceptable** et **impensable** pour **un chef digne de ce nom** de faire comme notre directeur actuellement, à savoir **nommer des officiers supérieurs** et **bloquer les nominations de la catégorie C**. **N'est-ce pas là de la provocation !!!**

- **Concernant les sanctions** : il semblerait que notre directeur se complaise dans les menaces et les conflits (son CV est d'ailleurs très éloquent à ce sujet !) car il n'envisage pas de se servir des sanctions comme un moyen de pression pour nous faire fléchir mais bien comme **une arme envers ses hommes**, lui permettant de **régler ses comptes** en affligeant des retards à l'avancement de grade, d'échelon…
  Comment envisager alors que la situation dans notre SDIS s'apaise enfin et que les conditions de travail s'améliorent ?

- Que dire de plus sur **le mangement** car vous comprenez bien que **tous les problèmes** que nous rencontrons au quotidien **en découlent**. Il apparaît clairement qu'avec un brin de dialogue social, de considération et d'échanges constructifs cette grève n'aurait jamais commencé. Face à cela le jeu de notre directeur est de nous faire passer pour des « jusqu'au-boutistes » ou éternels insatisfaits au lieu d'ouvrir les yeux et de se remettre en question afin de constater la dure réalité que **le mécontentement s'est propagé au sein du SDIS 34 touchant aussi bien les pompiers que les PATS.**

- **Pour conclure** et afin de retrouver une ambiance propice au travail, **nous proposons à notre Président du conseil d'administration, M Gaudy, une sortie de crise avec la signature d'un protocole** incluant la mise en place de **la réforme de la filière sous forme d'échéancier** (comme inscrit dans le protocole de la direction du 06/2014) et nous demandons une **clémence concernant les sanctions** en les remplaçant par un **rappel à l'ordre général** (aussi inscrit dans un protocole de la direction du 04/2014). Si on apprend tous des erreurs du passé, il faut aussi être capable de tourner la page pour regarder devant nous et non derrière afin d'avancer.

  Enfin, concernant le **temps de travail** nous ne souhaitons pas acter quelque chose à la va-vite sur le coin d'une table par conséquent nous attendrons d'étudier les propositions du SDACR courant 2015. Sur ce point sachez que nous serons **extrêmement vigilants car** force est de constater que **le dernier SDACR qui date de 2010 n'est toujours pas appliqué à ce jour** en ce qui concerne les effectifs ! Il en va de même pour **le plan d'embauche** quinquennal de 100 SPP, ce dernier prenait en compte des gardes supplémentaires qui compensaient **25 postes** mais aujourd'hui notre directeur a supprimé ces gardes par conséquent **il nous manque ces places**. Nous réitérons donc notre demande de recrutements indispensables pour un département de première catégorie en perpétuelle croissance démographique ! **Pourquoi pas sous forme d'un nouveau plan quinquennal !**

Chers collègues, **sachez que notre combat n'est pas terminé**, celui qui devrait être notre allié pour améliorer la qualité des secours dans l'Hérault s'avère être **un féroce adversaire des pompiers que nous sommes.**

Nous ne devons pas faiblir même si le conflit doit durer !!!

Restons unis et mobilisés pour notre avenir, et la qualité des secours pour les Héraultais !!!

Gilles MERCIER	Jérôme RAYNAL	Rachid BAALI	Sébastien GAL	Fabrice ARMAND